

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron de Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jorretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur l'amendement de M. King,—Que les mots suivants soient ajoutés à ladite adresse:—

“ Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence que les conditions dans lesquelles le gouvernement a été formé et dans lesquelles la Chambre des Communes actuelle a été élue ont cessé d'exister et que les nouvelles conditions qui se sont produites n'ont pas été suffisamment respectées. L'absence regrettable et prolongée du Premier Ministre, l'impression largement répandue qu'il ne se propose pas de réintégrer ses fonctions, les expédients auxquels on a recours pour administrer des départements importants dont le ministre n'a pas été régulièrement nommé, la tentative d'administrer les affaires publiques alors que les trois Provinces maritimes ne sont pas du tout représentées dans le Cabinet—cela et bien d'autres raisons créent une situation d'incertitude et d'instabilité dont on ne saurait attendre une administration efficace et vigoureuse des affaires publiques au Canada.

“ Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence que dans l'intérêt de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement du pays, un état de choses semblables dans les affaires publiques devrait être mené à une fin prompte, et que le seul remède efficace de ce chef se trouve dans un appel au peuple par une élection générale.

“ Nous représentons donc respectueusement que les conseillers de Votre Excellence devraient incessamment présenter la législation promise concernant la Franchise électorale pour l'inscription des électeurs, et lui donner priorité sur toute autre affaire; et que, lors de la mise en vigueur de toute mesure de ce genre qui pourra être nécessaire, et lors de l'établissement de provisions pour le service public urgent, vos conseillers devraient prendre les moyens constitutionnels requis pour obtenir, de Votre Excellence, son assentiment à l'appel au peuple.”

Et le débat continuant;

*Mercredi, 10 mars 1920.*

Et la question étant posée sur l'amendement, il est rejeté sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Archambault,	Desaulniers,	Lancôt,	Pelletier,
Baldwin,	Deslauriers,	Lapointe,	Power,
Béland,	Devlin,	Lavigueur,	Proulx,
Boivin,	Duff,	Leduc,	Reid (Mackenzie),
Bourassa,	Ethier,	Léger,	Robb,
Boyer,	Euler,	Lesage,	Ross,
Brouillard,	Fafard,	McCoig,	Savard,
Bureau,	Fielding,	McCrea,	Séguin,
Cahill,	Fournier,	McGibbon	Sinclair (Antigonish
Caldwell,	Gauthier,	(Argenteuil),	et Guysborough),